Entrée en vigueur aujourd'hui

Top départ pour la vaccination infantile

Page 2

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année -N° 3854 - Dimanche 24 avril 2016 – Prix : 10 DA

Hygiène publique

Béjaïa croule sous les immondices

Page 4

Célébration prochaine de la journée du 1er mai

Entre attentes des travailleurs et crise financière

Page 3

Trois émissaires occupés à restaurer la paix

Par Mohamed Habili

Les Houthis ont finalement rejoint au Koweït les représentants du gouvernement yéménite et ceux du Congrès général, le parti d'Ali Abdallah Salah, pour prendre part à la recherche, à travers des négociations directes mais en présence de l'émissaire onusien, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, d'une solution politique à cette dernière. Dans le même temps, à Genève, un autre émissaire onusien, Steffan de Mistura, tente une gageure comparable, consistant à maintenir tendu le fil ténu de la négociation, indirecte quant à elle, entre la coalition dominante de l'opposition, regroupant plusieurs groupes, et les représentants du régime syrien. Parallèlement, Martin Kobler, à Tripoli, où il vient de s'installer, ce qui en soi constitue déjà un pas appréciable de fait dans la bonne direction, poursuit le même effort de paix en Libye. En apparence, ces trois pays arabes connaissent des situations du même genre, d'ailleurs apparues sous forme de retombées d'un même bouleversement d'ensemble baptisé à sa naissance le printemps arabe, mais dont plus personne ne croit qu'il porte bien ce nom. Qui plus est, comme dans les trois l'heure est plus à la trêve, à la négociation, à la recherche d'une issue pacifique, qu'aux hostilités, cette impression s'en trouve naturellement renforcée. Il semble que ces derniers temps soient en effet caractérisés sinon par le silence complet des armes du moins par une relative accalmie, et pas qu'en Syrie, où un cessez-le-feu partiel tient tant bien que mal depuis plusieurs semaines, mais également au Yémen.

Suite en page 3

Boudiaf demain à Ghardaïa

Forte demande de spécialistes pour le Sud

Ph/D. R.

Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, effectuera demain une visite de travail dans la willaya de Ghardaïa. Une rencontre qui regroupera des responsables des différents hôpitaux du Sud est prévue dans l'objectif d'évaluer la mise en œuvre du nouveau plan de santé concernant le déploiement des spécialistes à travers les régions du Sud algérien. Page 3

Médicaments

Les importations en hausse

Page 2

Le public invité à apprécier ses toiles à Dar Abdeltif

Le peintre Karim Meziani en résidence artistique

Page 13

Médicaments

Les importations en hausse

LA FACTURE d'importation des produits pharmaceutiques a pris une tendance haussière au cours des trois premiers mois de l'année 2016, après avoir connu un recul continu tout au long de l'année 2015. Ainsi, les importations des produits pharmaceutiques ont augmenté à 450,63 millions de dollars (usd) durant le premier trimestre 2016, contre 318,087 millions usd à la même période de 2015, soit une hausse de 41,67%, a appris l'APS auprès des douanes. Les quantités importées ont également progressé mais à un moindre rythme pour atteindre 5 424,504 tonnes contre 5 117,663 t sur les deux périodes de comparaison, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Par catégories des produits pharmaceutiques, la facture des médicaments à usage humain s'est chiffrée à 422,332 millions usd contre 302,081 millions usd (+39,81%), tandis que les quantités sont passées à 4 799,37 t contre 4 612,38 t. Quant aux médicaments à usage vétérinaire, leurs importations ont atteint 8,162 millions usd (204,74 t) contre 7,312 millions usd (229,03 t), soit une hausse de 11,62% en valeur entre les deux périodes de comparaison. Pour les importations des produits parapharmaceutiques, elles ont coûté 20,141 millions usd (420,388 t) contre 8,7 millions usd (276,244 t), soit une hausse de 131,7% en valeur. Dans le cadre de la rationalisation des importations des médicaments, un arrêté ministériel publié en décembre 2015 a fixé la liste des produits pharmaceutiques à usage humain et des matériels médicaux fabriqués en Algérie qui sont interdits à l'importation. Il s'agit de 357 médicaments composés de comprimés, crèmes et pommades dermiques, solutions injectables, suppositoires, pommades ophtalmiques et de sirops. S'ajoute également une liste de onze matériels médicaux fabriqués localement et qui sont aussi interdits à l'importation telles les seringues, compresses et bandes de gaze et le bicarbonate de soude pour dialyse. En 2015, les importations des produits pharmaceutiques étaient de 1,96 milliard de dollars (-22% par rapport à 2014) pour un volume global de près de 27 000 tonnes (-15,32%).

T. G.

Un nombre record de pays, dont l'Algérie, signent l'accord sur le climat

Lamamra : un évènement «de portée historique»

■ Un nombre record de pays, dont l'Algérie, ont signé vendredi à l'ONU un accord historique destiné à ralentir le réchauffement de la planète.

Par Meriem Benchaouia

PH/D. R.

La signature de cet accord à New York par près de 170 pays est un événement «*incontestablement de portée historique*» qui devrait répondre aux priorités des pays en développement dans le domaine énergétique, a déclaré le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. «*La signature de l'Accord de Paris sur le climat constitue un aboutissement et un point de départ. Cet événement est incontestablement de portée historique, couronnant tant d'effort déployés depuis le sommet de Rio*», a déclaré M. Lamamra, en marge de la cérémonie de signature de l'accord qui a eu lieu au siège des Nations unies. Après l'étape des ratifications, «*l'Accord de Paris sera exécutoire dans toutes ses composantes y compris celles devant répondre aux priorités et besoins des pays en développement en matière de financement et de transfert de technologies tout particulièrement, ainsi que la promotion des sources nouvelles de l'énergie*», a précisé M. Lamamra, qui a été chargé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de signer l'accord au nom de l'Algérie. Cette signature marque, selon lui, le prolongement naturel «*du rôle actif et créatif*» que l'Algérie a joué tant dans le processus préparatoire que dans les négociations ayant abouti à l'adoption consensuelle de l'Accord de Paris. Il a rappelé que l'Algérie a présenté une contribution fixant le niveau des efforts qu'elle s'est engagée à faire pour favoriser le succès du nouveau régime juridique du climat. Il a noté que «*cette contribution est susceptible de connaître des ajustements en fonction des apports extérieurs dont elle pourrait disposer*». «*D'ores et déjà notre pays s'est fixé un objectif ambitieux quant à la part des sources nouvelles et renouvelables dans son mix énergétique dans les prochaines décennies, le potentiel de l'Algérie étant considérable à cet égard*», a-t-il indiqué. Le ministre a tenu à relever, par ailleurs, que cet accord est venu donner une consistance aux projections que la communauté internationale a retenues durant la conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement. Ainsi, la coopération internationale pour le développement connaît «*un début de réanimation et une certaine impulsion dans le cadre du multilatéralisme*», a soutenu le ministre. Il a ajouté que «*l'Algérie qui a toujours joué un rôle pionnier pour une nouvelle restructuration des relations économiques et environnementales dans le monde, se réjouit de la signature de l'accord comme un jalon dans la quête d'un avenir meilleur pour toute l'humanité*». «*Dans le respect des spécificités de l'économie nationale et des groupes d'appartenance et de solidarité de notre pays, telle que l'Afrique, cet instrument juridique a vocation à transformer fondamentalement les équations internationales*», a estimé M. Lamamra. «*Aujourd'hui, l'Algérie veillera avec d'autres partenaires à ce que cet accord tienne toutes ses promesses*», a-t-il dit. L'accord, conclu décembre dernier dans la capitale française, lors de la COP21 après de rudes négociations, prévoit de maintenir la hausse de la température mondiale en dessous de 2 degrés Celsius d'ici la fin du siècle.

M. B./Agences

Entrée en vigueur aujourd'hui

Top départ pour la vaccination infantile

Le nouveau calendrier national de vaccination infantile sera mis en application dès aujourd'hui par le ministère de la Santé. A cet effet, l'opération de vaccination, initiée par la tutelle sur tout l'ensemble du pays englobe, rappelle-t-on, la prémunition avec vaccins contre divers pathologies telles que la poliomyélite par voie injectable, la rubéole, le vaccin contre les oreillons ainsi que celui contre le pneumocoque. La mise en œuvre de ce nouveau programme sera donc assurée par plus de 2 000 professionnels de la santé, notamment au niveau des centres de soins de proximité, et ce, avec la participation de pas moins de 195 établissements publics hospitaliers, 15 CHU ainsi que 31 autres centres de protection maternelle et infantile. Dans le but d'informer davantage les citoyens sur l'opération, le ministère avait donné la semaine dernière le coup d'envoi de la campagne de sensibilisation sur le nouveau calendrier national de vaccination en coordination avec l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep). Ce sens de l'initiative et d'organisation souligne l'importance accordée par les autorités publiques à protéger les générations futures des maladies infectieuses transmissibles. Une enveloppe de 10 milliards a été dégagée, à l'occasion, contre 3,3 milliards l'année dernière. Par ailleurs, pour ce qui est des catégories d'âge d'enfants concernés par cette campagne nationale de vaccination, le nouveau calendrier concernera les enfants nés à partir du 24 avril 2016 alors que les corps médical et paramédical poursuivront l'application de l'ancien calendrier jusqu'en 2020. A ce propos, le professeur Rachida Boukhari, membre de la commission d'experts ayant contribué à l'élaboration de ce nouveau calendrier, a affirmé que le nouveau programme de vaccination contribuera à réduire le taux de mortalité infantile en Algérie estimé actuellement entre 18 et 22 décès pour 1 000 naissances au cours des prochaines années, outre la réduction de la durée de leur hospitalisation. Pour sa part, le professeur Abdelkrim Soukhal, épidémiologiste, a salué, quant à lui, la mise en œuvre de cette nouvelle campagne qui intervient après celle menée en Algérie durant les années 90 et qui a contribué, rappelle-t-on, à l'éradication de la rougeole et de la poliomyélite. Au vu des innombrables avis suscités sur le sujet auprès des différents professionnels de la santé, le chef de service de pédiatrie au CHU Frantz- Fanon (Blida), le professeur Chaouki Kadache, n'a pas manqué de rappeler l'importance capitale de cette campagne de vaccination, estimant que l'introduction des nouveaux vaccins aura un impact positif sur la santé publique et contribuera à la réduction des prises d'antibiotiques chez les enfants. Eviter, en effet, l'usage massif des antibiotiques pour les enfants fera l'objet, certes, d'une avancée considérable à l'avenir, pour la santé de ces derniers. C'est dans cette perspective aussi que le représentant du bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) à Alger, Marc Lucet, avait salué l'introduction par l'Algérie de quatre vaccins simultanés dans ce nouveau calendrier de vaccination, et ce, en application des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Unicef. Le nouveau programme de vaccination des enfants, mis en application à partir d'aujourd'hui, témoigne donc de la volonté réelle de l'Etat, en matière de protection de la santé publique, de placer en priorité la santé infantile. Mais malgré toutes les améliorations enregistrées dans ce domaine, beaucoup reste encore à faire.

Yacine Djadel

Boudiaf demain à Ghardaïa

Forte demande de spécialistes pour le Sud

Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, effectuera demain une visite de travail dans la willaya de Ghardaïa. Une rencontre qui regroupera des responsables des différents hôpitaux du Sud est prévue dans l'objectif d'évaluer la mise en œuvre du nouveau plan de santé concernant le déploiement des spécialistes à travers les régions du Sud algérien.

Par Louiza Ait Ramdane

Les participants à cette rencontre sont invités à apporter des propositions pour enrichir le programme déjà en route pour les régions du Sud. Ce même plan d'action, comprend aussi la formation des paramédicaux dans différentes spécialités. Le programme Santé Sud a été conçu pour réaliser les objectifs souhaités, notamment en ce qui concerne «*l'équilibre en matière de couverture sanitaire entre le sud et le nord algérien*» et contribuera «*à éliminer les dysfonctionnements supposés en matière de soins*». Le plan couvre les wilayas des Hauts plateaux et du Sud. Il permettra en outre de mettre à la disposition de ces populations les ressources humaines nécessaires pour assurer les prestations de service sanitaire. Le plan prévoit, en particulier, la prise en charge rapide des malades, grâce à une convention de jumelage entre les hôpitaux du Nord et du Sud.

Satisfait de l'engouement des médecins et des auxiliaires médicaux spécialistes qui ont souscrit à ce plan, le ministre de la Santé invite les participants à cette rencontre à apporter des propositions pour enrichir le programme déjà en route et en faire un nouveau pour l'exercice 2016-2017. «*L'objectif de l'organisation de cette deuxième rencontre est de faire le bilan de ce qui a été réalisé dans le cadre du plan santé Sud et les Hauts plateaux*», explique le ministre de la Santé, soulignant que le programme arrêté a donné ses fruits dans ces régions. Cet ambitieux programme devra permettre à toutes les wilayas du pays une couverture de leurs besoins dans le domaine de la santé, ajoute-t-il. Pour pallier le déficit chronique de personnels en matière de santé, plus de 87% des spécialistes ont rejoint le Sud depuis le lancement de ce programme, se félicite Boudiaf, qui fera savoir que le problème de logement a été définitivement réglé. Il cite l'exemple de In Salah où le nombre de spécialistes est passé d'une dizaine à une quarantaine. «Le souci de postes budgétaires ne posera pas problème dans les années à venir et ce, grâce à des mesures incitatives prises pour encourager les médecins à travailler dans les régions éloignées du Sud du pays», estime le ministre. Le personnel de santé qui choisit de travailler dans le Sud ou ceux envoyés dans ces régions dans le cadre du service civil, bénéficieront d'un salaire «*attractif*» ainsi que d'un logement qui sera cédé après «*une certaine durée*», précise le ministre. Un peu plus d'un an après l'institutionnalisation du jumelage des établissements hospitaliers du Sud du pays et des Hauts plateaux avec les établissements de référence du nord du pays, un premier bilan fait ressortir une activité notable. La nouvelle loi devant régir le secteur dès la fin de l'année contient selon lui tous les outils nécessaires pour qu'il n'y ait plus d'inégalité dans les soins pour les Algériens se rendant dans les établissements de santé publique. Avec l'entrée en vigueur de cette loi, indique le ministre, les problèmes posés aux régions du Sud sera résolu définitivement.

Ph/DR

L. A. R.

Célébration prochaine de la journée du 1er mai

Entre attentes des travailleurs et crise financière

A une semaine de la célébration de la journée mondiale des travailleurs, tout le monde sait que désormais, il ne faut pas s'attendre à des annonces en faveur des travailleurs et même la Centrale syndicale a préféré dédier ses festivités cette année à la cause sahraouie.

Du côté du gouvernement, les retombées de la chute des prix du pétrole sur les réserves de change et donc une rationalisation de la gestion des deniers publics. Ce qui fait comprendre que c'est fini les augmentations de salaires. Dans ce contexte, une tripartite a été annoncée pour la fin du mois de mai prochain mais jusqu'a présent celle-ci sera comme celle dédiée encore une fois à la relance de l'économie nationale comme c'était le cas de celle abritée par Biskra, il y a quelques mois. A ce propos, le ministre du Travail avait déclaré que pour l'ordre du jour de la prochaine tripartite, prévue en juin prochain, il a fait savoir qu'il sera arrêté par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, «*en concertation*» avec les partenaires sociaux. Et même l'avant-projet du code du travail n'est pas encore finalisé et risque de traîner encore. A ce propos, il y a quatre jours, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, a indiqué que ce texte est en cours d'«*enrichissement*» par les partenaires sociaux. L'avant-projet du code du travail est en cours d'«*enrichissement*» par les partenaires sociaux, a indiqué mardi dernier à Alger le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi. S'exprimant en marge d'une rencontre réunissant les directeurs de wilaya de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos), le ministre a ajouté que d'ici la fin du premier semestre en cours, une réunion aura lieu entre le département ministériel qu'il dirige et les partenaires sociaux, lesquels ont été destinataires d'une copie de l'avant-projet du code du travail. La rencontre en question permettra un «*échange d'informations*» autour des dispositions de ce texte de loi et «*des observations des uns et des autres*» y afférentes, a-t-il poursuivi. Coté partis politiques, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) va organiser un colloque international sur le coût de la non-intégration nord-africaine de l'économie algérienne. Selon un communiqué du parti, ce colloque aura lieu le 1er mai à l'hôtel El-Riadh de Sidi Fredj, précise le parti dans un communiqué. «*Fidèle à cette tradition, nous avons décidé d'organiser, à l'occasion du premier mai, un colloque impliquant des spécialistes ayant travaillé sur le coût de la non-intégration nord-africaine, les solutions à court terme face à la crise financière et la transition de l'économie de la rente à la production en vue de resituer au plus près les enjeux stratégiques dans leurs exigences et implications locale, nationale et régionale*», explique le RCD dans le même communiqué. Par les conférenciers, on peut citer, Abdelhak Lamiri, docteur en sciences de gestion et économie de l'université de Claremont en Californie (Etats-Unis), Ali Benouari, ancien ministre délégué au Trésor et diplômé en sciences économiques, Samy Oussedik, spécialiste en relations internationales à la Sorbonne, Lahcen Oulhadj, docteur d'Etat en économie, professeur de sciences économiques et Aram Belhadj, docteur en sciences économiques de l'université d'Orléans. Au niveau des syndicats, la Fédération nationale des fonctionnaires du secteur des communes, affilié au Snapap, annonce un débrayage national de trois jours au niveau des communes, du 25 au 27 avril prochain. Cette protestation sera suivie d'un sit-in devant les sièges de wilaya à travers le territoire national. Selon le communiqué de ce syndicat, le recours à la grève est dû à «*l'absence de réponse à ses revendications socio-professionnelles portant notamment sur la révision du statut général de la Fonction publique, révision de tous les statuts des travailleurs et employés des communes et des régimes indemnitaires alignés sur ceux appliqués aux employés de la Protection civile, respect des libertés syndicales et la réintégration de l'ensemble des travailleurs contractuels et vacataires, notamment dans les contrats de pré emploi et du filet social*». D'autre part, la récente protestation des contractuels a montré que le secteur de l'Education reste parmi les rares secteurs qui continuent de recruter dans la conjoncture de la crise financière actuelle, d'où l'engouement qu'a connu l'opération d'inscription au concours annoncé par la tutelle.

Nacera Chennafi

LA QUESTION DU JOUR

Trois émissaires occupés à restaurer la paix

suite de la page Une

Ce dont ne manquent pas de se féliciter les deux envoyés spéciaux commis à la même tâche, de Mistura et Ould Cheikh Ahmed. On pourrait en dire autant s'agissant de la Libye, sauf que dans ce pays la guerre n'a jamais pris, depuis la chute de l'ancien régime, l'intensité et l'ampleur qu'elle a revêtues tant en Syrie qu'au Yémen, même si c'est en Syrie qu'elle a atteint son état paroxystique. La Libye, en effet, est, à tout prendre, plus un pays divisé qu'un pays en guerre. C'est du reste ce qui permet à Martin Kobler d'élire domicile à Tripoli, la capitale, alors même qu'il n'existe pas de force armée régulière pour assurer la protection de sa mission, mais des milices qui maintiennent l'ordre dans la ville et ses dépendances. On parle de deux camps se faisant face en Libye, l'un à l'ouest et l'autre à l'est du pays, mais on omet presque toujours de préciser que ces deux camps ne sont pas directement aux prises l'un avec l'autre. Ils ne sont d'ailleurs même pas en vue l'un de l'autre, puisqu'un troisième camp est inséré entre eux, qui occupe le centre du pays, et qui lui menace l'un autant que l'autre, qui s'appelle Daech. Si la guerre devait s'embraser en Libye, ce serait plutôt contre lui qu'elle le ferait, dans laquelle l'est et l'ouest probablement réuniraient leurs forces. Si bien que cette guerre bien loin de marquer la recrudescence de la crise serait au contraire le signe, la promesse de son dépassement prochain. Cela on ne peut le dire hélas ni de la Syrie ni du Yémen. L'accalmie qu'ils connaissent pour le moment ne pourrait prendre fin sans que cela signifie du même coup que les efforts de paix des émissaires onusiens ont échoué et qu'il faille dès lors s'attendre à une reprise en pire des hostilités. Maintenant, il serait faux de croire que la paix ou le regain de guerre dans ces deux pays sont liés. Le fait que les accalmies aient lieu en même temps n'implique pas que la suite soit nécessairement de même nature dans les deux pays. Même si les deux crises sont dues fondamentalement à la même cause : le conflit pour l'hégémonie dans la région opposant l'Iran à l'Arabie saoudite.

M. H.

Hygiène publique

Béjaïa croule sous les immondices

La ville de Béjaïa croule depuis deux semaines sous des tonnes d'immondices. Les habitants ne cessent de se plaindre de cette situation qui incommode le plus patient d'entre eux.

Par Hocine Cherfa

La cause est que les ordures ménagères qui empestent l'air dans de nombreux quartiers de la commune y compris dans le centre-ville, ne sont pas enlevées par les camions du service de la voirie de la mairie et autres camions des entreprises privées qui en ont la charge. Il ne s'agit pas d'une grève des travailleurs du service de nettoiement ni encore moins d'un autre prétexte lié au manque de moyens mais, tout simplement la municipalité n'a pas où déverser les tonnes d'ordures produites quotidiennement. Car, le centre d'enfouissement technique (CET) ouvert il y a quelques mois à Sidi Boudrahem est bloqué par des habitants de plusieurs villages de la commune voisine Oued-Ghir dont ceux de Hellil, Ibourassen, etc... qui se plaignent des odeurs et la pollution de l'air que provoquent le traitement des ordures et en général l'activité de ce centre dont l'odeur des produits qui empoisonnent l'air aux alentours des localités. Ces derniers maintiennent leur décision en dépit de nombreuses rencontres avec les autorités de la wilaya. Même les propositions de la wilaya dont la réalisation d'une station d'épuration n'a pas réussi à calmer les esprits et n'a pas convaincu les villageois de Oued-Ghir qui estiment que «*cette station d'épuration ne sera pas utile*» pour met-tre fin à la pollution produite par le centre. Ils demandent «*l'arrêt pour et simple du dépôt des ordures dans ce CET*». Du coût, des dépotoirs poussent comme des champignons et se multiplient de jour en jour dans la ville. On peut les remarquer dans toutes les localités de la ville, à Sidi-Ahmed, Ihaddaden, cité Tobbal, les Babors, cité Naceria, El-Khemis, le boulevard Amirouche, l'ex-place Gueydon (place du 1er-Novembre actuellement), à Tizi, Ighil Ouazoug, etc... Les ordures dans ces quartiers sont entreposées dans tous les coins des rues faute d'enlèvement. Les conditions d'hygiène se sont nettement dégradées depuis deux semaines au point d'en faire un sujet de discussion des habitants et des passants. Les habitants n'en peuvent plus. Le cadre de vie dans la ville «Bougie» s'est dégradé et le tableau est de plus en plus hideux. Même devant les écoles et les mosquées, l'on est agressé par les ordures qui s'y accumulent. Devant cette situation les pouvoirs publics semblent dépassés par l'ampleur de la crise et ne savent plus comment traiter cette crise. En tous les cas, la responsabilité est partagée et les solutions existent il faut y travailler avant l'apparition des épidémies ravageuses. Une chose est certaine, le problème de la pollution de l'environnement existe dans toutes les communes de la wilaya. On peut parler d'Akbou, Ouzellaguen, Sidi-Aïch, Aït R'zine, Ighil Ali, Tazmalt, et j'en passe. L'oued Soummam est devenu une grande décharge publique. La catastrophe naturelle et la pollution de l'environnement sont d'une ampleur incommensurable. Il faut seulement faire un tour le long de l'oued Sommam pour voir ce qui s'y passe. C'est le cas à Tazmalt.

H. C.

Ph/D. R.

Naâma

Les sites touristiques ont attiré plus de 10 000 touristes

Les sites touristiques de la wilaya de Naâma ont attiré plus de 10 000 visiteurs, dont 360 étrangers, durant l'année 2015, a-t-on appris des responsables locaux du secteur.

Avec une diversité de sites touristiques disséminés à travers son territoire, notamment les oasis de Moghrar, Tiout et Asla, ainsi que les ksour de Sfissifa, Sidi-Boutekhil et Ain-Sefra et la Kalaâ (citadelle) de Cheikh Bouamama, sans compter ses stations de gravures rupestres et ses sources thermales, la wilaya attire des touristes de toutes parts, aussi bien à titre individuel ou dans le cadre de circuits organisés.

Des actions sont actuellement menées par le secteur pour impulser le tourisme intérieur et faciliter les déplacements des citoyens du Nord vers le Sud du pays, à travers la dynamisation du rôle des cinq agences de tourisme et de voyages agréées localement, et des sept associations activant dans le domaine du tourisme, en plus de la coordination avec les services des œuvres sociales d'entreprises publiques pour l'organisation de circuits touristiques vers la wilaya, a-t-on fait savoir.

La wilaya recèle un riche potentiel l'habilitant à drainer davantage de flux touristiques et d'investisseurs dans le domaine, à même de faire de la filière un pilier de l'économie locale, notamment à travers l'encouragement du tourisme intérieur, avec tout ce qu'ont prévu les pouvoirs publics comme mesures incitatives pour promouvoir l'investissement dans ce créneau, a estimé le directeur de wilaya du secteur, Mohamed Saoud.

Pour atténuer le déficit en matière de structures d'accueil, notamment pour les familles, est encouragée la formule du tourisme chez l'habitant, actuellement en vogue et adoptée par de nombreux jeunes dans les localités à vocation touristique, en plus de contribuer à un tourisme durable, de générer des emplois et de stimuler les activités de services, a-t-il ajouté.

De plus, sont créés des sites d'accueil touristique selon les normes architecturales traditionnelles, dont des résidences de type traditionnel saharien aménagés à Moghrar et Ain-Sefra (100 lits), des campings à l'intérieur des palmeraies (80 lits) et un projet en cours de réalisation d'une station touristique à Tiout (82 km au sud de Naâma), a fait savoir M. Saoud.

Ces installations viennent combler le déficit en structures hôtelières et contribuent à susciter l'intérêt des visiteurs sur l'histoire et le patrimoine des ksour dans anciennes oasis de la région et des musées qu'ils renferment, ainsi que sur le patrimoine immatériel et les traditions de la région à travers les waâdat (fêtes populaires) et maouassem (fêtes religieuses et culturelles).

Lamine H.

Variole

Plus d'un million d'ovins vaccinés

PAS MOINS de 1,1 million d'ovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse dans la wilaya de M'sila, a déclaré samedi le directeur de wilaya des services agricoles (DSA), Azzedine Boulafrakh.

L'opération de vaccination, lancée depuis plus de trois mois et qui se poursuivra jusqu'au mois de mai 2016, a ciblé «*les zones d'élevage intensif situées particulièrement au sud de la wilaya*», a précisé M. Boulafrakh.

La vaccination contre la variole, maladie presque éradiquée touchera des troupeaux de plus de 7 000 éleveurs, a indiqué ce responsable affirmant qu'une centaine de vétérinaires est mobilisée pour la concrétisation de cette opération.

La priorité est accordée aux propriétaires des plus gros troupeaux, a ajouté la même source, précisant que ces services ont reçu une quantité de 1,2 million de doses du vaccin antivariole.

Durant la campagne de vaccination de l'année 2015, 1 526 538 têtes ovines et caprines ont été vaccinées contre deux maladies, variole et brucellose, a rappelé le même responsable affirmant qu'aucun cas de transmission de ces maladies à l'homme n'a été enregistré.

G. H.

Crash d'un avion espagnol au Mali

Air Algérie : l'affrètement a été réalisé selon les conditions réglementaires

La compagnie Air Algérie a rappelé samedi que l'avion espagnol qui avait subi un crash au Mali en juillet 2014 faisant 116 morts, avait été affrété selon «*toutes les conditions réglementaires*» auprès de la compagnie espagnole Swift Air avec «*un équipage espagnol*».

«*Air Algérie informe de la publication, vendredi à Bamako, des résultats du rapport final des enquêteurs français relatif au crash du vol AH 5017 du 24 juillet 2014 dans le nord du Mali, mettant en cause l'erreur humaine, en raison de la non-activation par les pilotes du système d'antigivre des moteurs*», a noté la compagnie aérienne nationale dans un communiqué. Elle rappelle, en outre, que «*le vol AH 5017 du 24 juillet 2014, qui a coûté la vie à 116 passagers, était opéré par un avion affrété selon toutes les conditions réglementaires, auprès de la compagnie espagnole Swift Air avec un équipage espagnol*», tout en réitérant «*sa compassion et son soutien aux familles des victimes*». Les autorités maliennes ont affirmé vendredi que le crash de l'avion de la compagnie espagnole Swift-air affrété par Air Algérie était dû à la non-activation, par l'équipage, du système antigivre, rappelle-t-on.

Les «*capteurs de pression des moteurs avaient été obstrués, vraisemblablement par des cristaux de glace*» et «*les systèmes d'antigivrage n'ont pas été activés par l'équipage*», a expliqué le ministre malien des Transports, Mamadou Hachim Koumaré, lors d'un point de presse pour présenter le rapport final de l'enquête rendu public à Bamako.

«*L'obstruction des capteurs a perturbé le fonctionnement des moteurs, limitant la poussée à un niveau insuffisant pour que l'avion poursuive son vol à un niveau de croisière*», a-t-il précisé cité par les agences de presse. Le rapport confirme les résultats préliminaires sur ce crash. Le Bureau français d'enquêtes et d'analyses (BEA) avait déjà révélé que la cause principale de l'accident résidait dans la non-activation par les pilotes du système d'antigivre des moteurs.

«*Les paramètres enregistrés indiquent qu'il n'y a pas eu de manœuvre de récupération du décrochage réalisée par l'équipage*», avait indiqué le BEA en avril 2015, selon les premiers éléments de l'enquête.

Le vol Ouagadougou-Alger s'était écrasé dans le nord du Mali, dans la région de Gossi, avec 110 passagers à bord, ainsi que six membres d'équipage lesquels étaient tous Espagnols.

L'avion, un «McDonnell Douglas MD 83», était affrété par Air Algérie auprès de la compagnie espagnole de leasing Swiftair.

Le BEA a apporté son assistance technique à la commission d'enquête sur les accidents et incidents d'aviation civile malienne, à la demande du Mali.

Hosni Y.

Forum algéro-européen en mai

L'amont gazier et les énergies renouvelables au menu

L'amont gazier algérien et les énergies renouvelables sont les deux principaux thèmes retenus pour le premier forum d'affaires algéro-européen consacré à l'énergie, qui se tiendra le 24 mai prochain à Alger, ont annoncé les initiateurs de cet événement.

Par Amel B.

Ph. > D. R.

Organisé conjointement par le ministère de l'Energie et la Commission européenne, ce forum sera axé autour de l'amélioration de l'attractivité du domaine minier algérien, notamment le volet lié à l'amont gazier, et du programme algérien des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, a indiqué le directeur général des hydrocarbures auprès de ministère de l'Energie, Mustapha Hanifi. S'exprimant lors de la réunion préparatoire du forum, M. Hanifi a souligné que cet évènement s'inscrivait dans le cadre du mémorandum d'entente sur l'établissement d'un partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie entre l'Algérie et l'UE, conclu en juillet 2013 à Alger. Plus de 200 participants, dont près de 120 européens, sont attendus à ce forum auquel assisteront également le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et le Commissaire européen à l'Energie et au climat, Miguel Arias Canete. La partie algérienne sera représentée par des responsables de différents ministères (Energie, Finances, Industrie...), d'organismes spécialisés et de sociétés nationales publiques et privées, ainsi que de porteurs de projets innovants dans le secteur de l'énergie. M. Hanifi a mis l'accent sur l'importance d'associer le secteur privé et le monde de la recherche d'une façon «active et effective» pour contribuer au renforcement de la coopération énergétique algéro-européenne. En réponse à une question sur la sécurité des installations énergétiques dans le sud, le même responsable a réitéré que l'Algérie avait constamment respecté ses engagements internationaux en matière d'approvisionnement, même durant les années du terrorisme, faisant du pays «un partenaire énergétique fiable». A ce propos, il a précisé que près de 70% des exportations gazières algériennes sont destinées à l'Europe, alors qu'un tiers des compagnies étrangères opérant dans l'amont gazier est européen.

De son côté, le directeur de la coopération avec l'UE au ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani, a affirmé que la participation du Commissaire européen à l'Energie et au climat, Miguel Arias Canete, est un «signal très fort de la volonté de l'UE à aller de l'avant dans la coopération énergétique avec l'Algérie». L'Algérie «veut jouer pleinement son rôle dans un partenariat énergétique équilibré avec l'UE», a ajouté M. Mokrani, soulignant que le secteur de l'énergie est aussi vital pour l'Algérie que pour l'Europe. Présent à la rencontre, le représentant de la Commission européenne en Algérie, Marek Skolil, a avancé qu'il s'attendait à une forte participation européenne au forum au regard du nombre d'opérateurs ayant confirmé leur participation ou ceux qui ont affiché leur souhait pour y être présents. Questionné par la presse, en marge de la réunion, sur la volonté de pays européens d'obtenir une révision des prix du gaz algérien exporté, M. Skolil s'est limité à dire que «les conditions du marché changent et évoluent», ajoutant qu'il ne pouvait anticiper des résultats du dialogue en cours entre les autorités algériennes et les partenaires européens. Concernant les discussions sur la révision de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE, l'ambassadeur européen a fait part d'un «travail entamé entre les deux parties en vue d'aboutir à une nouvelle feuille de route qui devrait permettre de prendre en charge les questions soulevées par la partie algérienne». Selon une communication présentée lors de cette réunion préparatoire, l'ordre du jour du forum d'affaire algéro-européen comprendra, entre autres, une table ronde sur le thème «la relance des investissements dans le secteur de l'énergie en Algérie» et deux sessions thématiques dont l'une portera sur «les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'intégration nationale», alors que l'autre sera consacrée à «l'industrie gazière en Algérie». En outre, des rencontres bilatérales sont prévues entre opérateurs nationaux publics et privés et leurs homologues européens pour explorer les opportunités de partenariat dans les différents segments relatifs à l'industrie gazière, l'électricité, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Une exposition d'équipements et des solutions énergétiques sont également prévues lors de cette rencontre d'une journée. Par ailleurs, le débat animé lors de la réunion préparatoire a porté sur la contribution du secteur national privé dans la consolidation du partenariat énergétique avec l'UE, et la sécurité énergétique de l'Algérie en diversifiant son mix énergétique à travers l'introduction progressive des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique au niveau des secteurs réputés comme énergétivores comme l'industrie, les transports et l'habitat.

A. B.

Prix

Le pétrole finit la semaine en hausse

LES COURS du pétrole ont terminé la semaine en hausse une séance sans grande actualité, bénéficiant manifestement d'arbitrages favorables des investisseurs. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a gagné 58 cents à 45,11 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE). Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin a gagné 55 cents à 43,73 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), effaçant une partie des prises de bénéfices de la veille. Parmi les rares éléments susceptibles d'influencer les cours vendredi, le dollar était en hausse. Par ailleurs, la société de services pétroliers Baker Hughes a annoncé une nouvelle baisse du nombre de puits en activité aux Etats-Unis, ce qui tendrait à confirmer la tendance à la baisse de la production nord-américaine et à soutenir les cours, mais l'impact sur les prix a été nul. Les investisseurs semblaient surtout se raccrocher à des déclarations volontaristes de responsables de pays producteurs. Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Abdallah el-Badri, s'est ainsi dit confiant jeudi sur le rééquilibrage du marché du pétrole d'ici 2017, même après l'échec de la réunion du 17 avril sur un gel de production. Il s'est aussi déclaré convaincu que d'ici la prochaine réunion prévue en juin de l'Opep à Vienne, il y aurait d'autres rencontres entre pays membres et non membres du cartel. Parmi d'autres facteurs pouvant justifier le niveau élevé des prix du brut, les analystes ont évoqué les solides importations chinoises, la consommation en hausse en Inde, et la bonne tenue de la consommation aux Etats-Unis.

R.E.

Evasion fiscale

Les ministres des Finances de l'UE veulent créer une liste noire des paradis fiscaux

Les 28 ministres des Finances de l'UE réunis à Amsterdam ont affiché leur volonté de créer une liste noire commune de paradis fiscaux, traduisant ainsi leurs efforts dans l'intensification de la lutte contre l'évasion fiscale. Après le scandale des Panama Papers, «le sens de l'urgence est clairement bien plus important (...), tout le monde est très engagé pour combler les vides», a affirmé samedi Jeroen Dijsselbloem, ministre néerlandais des Finances, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE. «Nous avons été très occupés à nous combattre les uns les autres sur nos régimes fiscaux, de manière à ce que nos pays soient les plus attrayants possibles pour les investisseurs. Maintenant nous en sommes arrivés à un tel point que de grandes entreprises ont tendance à ne plus payer d'impôts», a-t-il ajouté. Au cours de la réunion ouverte vendredi à Amsterdam, tous les ministres ont endossé l'initiative lancée il y a dix jours par cinq pays européens (Allemagne, Espagne, France, Italie et Grande-Bretagne) visant à expérimenter l'échange automatique d'informations, au sein de l'UE, pour identifier les bénéficiaires des sociétés écrans. A l'heure actuelle, des montages financiers permettent de créer des structures juridiques (société individuelle à responsabilité limitée, trust, fondation) en dissimulant l'identité de leur réel bénéficiaire, brouillant les pistes et compliquant grandement la tâche des administrations fiscales. Les 28 ministres des Finances ont également approuvé la création à terme d'une liste noire unique, commune à toute l'UE, des paradis fiscaux, comme le souhaite le commissaire européen aux Affaires économiques Pierre Moscovici, qui a parlé d'un objectif à atteindre «d'ici la fin de l'été».

Samy.O/agences

Ghardaïa/Céréales

Une production de plus de 147 000 quintaux attendue

Une production céréalière de 147 230 quintaux est attendue dans la wilaya de Ghardaïa au terme des moissons devant être lancées au début du mois de mai prochain, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Ph. > D. R.

Ilham N./APS

La campagne moissons-battage cible cette année une superficie de 3 334 hectares, dont 3 054 ha réservés au blé dur et 280 ha à l'orge, a indiqué le DSA, Ali Bendjoudi.

Ces superficies emblavées sous pivots sont pour la plupart situées dans la wilaya déléguée d'El-Menea, une région située au sud de la wilaya et riche en ressources hydriques, a-t-il précisé. Les emblavements de céréales dans la wilaya de Ghardaïa ont augmenté de plus de 50%, passant de 2 137 ha durant la saison agricole précédente à 3 334 ha pour la saison actuelle, a fait savoir le même responsable en précisant que l'état végétatif des céréales est jugé «*bon*» pour l'ensemble des superficies labourées.

La production céréalière attendue enregistrera une augmentation «*notable par rapport à la saison dernière*», marquée par une récolte de 90 000 qx, selon M. Bendjoudi qui signale que la disponibilité des semences et le suivi des itinéraires techniques des cultures céréalières entrepris par les services phytosanitaires dans le cadre de la vulgarisation des techniques agricoles expliquent ces prévisions «*optimistes*». Les services agricoles de la wilaya s'attendent à un rendement moyen de près de 50 quintaux à l'hectare pour le blé dur et 30 qx/ha pour l'orge.

Des moyens conséquents sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette campagne, dont une quinzaine de moissonneuses à sac et bac, des camions de transport appartenant à la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Laghouat, chargée de la collecte de la production, selon M.Bendjoudi. Un hangar couvert pour la collecte, d'une capacité de 90 000 quintaux, en cours de finition à l'entrée nord de la ville d'El-Menea, sera mis en service au début du mois de mai prochain pour le stockage des céréales, a-t-on révélé à la DSA. Le directeur des services agricoles a, par ailleurs, rappelé qu'une commission composée de tous les partenaires du secteur de l'agriculture a été installée pour assurer le bon déroulement des moissons et accompagner et sensibiliser les céréaliculteurs sur la nécessité de lutter contre les plantes parasites.

I. N./APS

Mascara

Formation de 800 agriculteurs aux techniques d'irrigation

Pas moins de 804 agriculteurs de Mascara ont bénéficié, depuis le mois de mars dernier, d'une formation aux techniques d'irrigation au niveau des instituts et centres de formation professionnelle, a-t-on appris auprès de la wilaya. Lors d'une réunion du conseil exécutif, présidé par le wali, consacré à l'examen de la situation du programme de formation des agriculteurs, le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels a indiqué que 804 bénéficiaires, dont des enfants de fellahs des communes disposant de périmètres irrigués, ont bénéficié d'une formation de trois mois en techniques modernes d'irrigation. Quelque 3 200 autres agriculteurs bénéficieront également de cette formation organisée en coordination avec les directions des services agricoles (DSA), de la formation et de l'enseignement professionnels en techniques d'irrigation goutte-à-goutte, d'aspersion et de maintenance d'équipements d'irrigation. Le directeur des services agricoles a annoncé, d'autre part, la mobilisation de sept cadres pour initier les agriculteurs aux techniques d'intensification de la production, d'accroissement du rendement et de rationalisation de l'utilisation des ressources. Le wali de Mascara, Salah El Affani, a instruit, à cette occasion, de traiter toutes les activités agricoles lors des sessions de formation et mettre en œuvre les conventions signées avec le secteur de la formation et autres secteurs dont l'université. Il a insisté également sur la sensibilisation des agriculteurs de l'importance de bénéficier de la formation et des avantages accordés par l'Etat aux fellahs diplômés des instituts et centres de formation.

R.R.

Mascara

Réception du marché régional de gros de fruits et légumes début 2017

Le marché régional de gros de fruits et légumes, réalisé dans la commune de Sidi Abdelmoumen (Mascara), sera réceptionné au début de l'année prochaine, a annoncé le wali, Salah El Affani. Inspectant ce projet doté d'une enveloppe de 3,3 milliards DA, le wali a demandé aux responsables de l'entreprise «MAGRO» relevant du ministère du Commerce et des responsables du projet d'accélérer le rythme des travaux en renforçant les chantiers en ouvriers et en matériel, pour sa livraison dans un proche délai eu égard au besoin pressant de la région d'un marché de gros réglementaire aux normes internationales. Le marché régional de gros de fruits et légumes destiné aux commerçants de sept wilayas de l'ouest du pays occupe une superficie de 15 hectares extensibles à 32 ha dont 25 ha pour des aires commerciales et le restant pour des annexes, selon les explications fournies par les responsables de MAGRO. Le projet du marché prévoit une agence bancaire, un bureau de poste, des structures administratives, un hôtel, des restaurants, des cafétérias, des locaux, des ateliers de mécanique, une unité de tri, emballage et empaquetage outre des aires de stationnement et des espaces verts. M. El Affani a souligné que la wilaya de Mascara mise, à travers cette infrastructure, sur l'organisation du commerce de gros ouvert à 6 500 opérateurs économiques de sept wilayas, soit une population de 6,4 millions d'habitants. Il s'agit de Mostaganem, Relizane, Saïda, Sidi Bel-Abbès, Tiaret, Oran et Mascara. Il est prévu un volume de 640 000 tonnes de fruits et de légumes par an au niveau de cet espace commercial qui devra être exploité comme point de collecte et de tri de produits exportables, surtout qu'il se situe près de l'autoroute Est-Ouest et des ports de Mostaganem, Arzew et Oran. Par ailleurs, le wali de Mascara a visité un nombre de projets de développement dans les communes de Mohammadia et Sidi Abdelmoumen dont des projets d'habitat, de services au nouveau pôle urbain de Mohammadia et la station d'épuration des eaux usées du village de Benchenine.

Ali O./agences

Khenchela

Plus d'eau pour les habitants de la wilaya cet été

L'apport journalier de l'alimentation en eau potable (AEP) de la wilaya de Khenchela, de l'ordre actuellement de 54 000 m³, sera renforcée avant l'été prochain avec 24 300 m³, supplémentaires, à la faveur de la mise en exploitation de plusieurs projets, a appris l'APS auprès du directeur de wilaya de l'hydraulique.

Ces projets consistent en la mise en exploitation, après des travaux de maintenance et nettoyage, des douze puits répartis dans diverses communes de la wilaya, a précisé Mohamed Boudjeltia, soulignant que ces puits permettront la reprise du pompage de 7 100 m³ d'eau potable par jour. Il a également fait savoir qu'une enveloppe financière de 70 millions de dinars a été allouée pour la réhabilitation de dix autres puits ensablés, susceptibles de garantir un volume de 6 400 m³ par jour, et dont les travaux sont en cours de parachèvement. La même source a noté qu'une enveloppe financière de 190 millions dinars a été octroyée à un ensemble de travaux de d'extension du raccordement de quatorze nouveaux puits à des réservoirs pour un apport supplémentaire de 5 800 m³ par jour. Ces travaux concernent des sites situés dans les communes de Khenchela, Ouled Rechache, Chechar, El-Hamma, Tamza, Yabous, Lamsara, Chelia, ainsi que Baghai et de M'toussa. Par ailleurs, l'alimentation en eau potable de la localité d'El-M'hmel, vient d'être renforcée suite à la mise en exploitation de deux nouveaux réservoirs d'une capacité de 5 000 m³, a affirmé ce responsable qui a ajouté que 120 millions de dinars ont été nécessaires à la réalisation de ces deux ouvrages.

M.S./APS

Libye

Une majorité de députés soutient le gouvernement d'union, mais empêchés de voter

Une majorité de députés du Parlement libyen a exprimé sa confiance au gouvernement d'union nationale dans une déclaration, expliquant avoir été de nouveau empêchés de voter formellement, la communauté internationale dénonçant «des menaces inacceptables» contre ces parlementaires.

Par Kamel L./APS

Ph : DR

L'ONU et la communauté internationale poussent à la reconnaissance de ce gouvernement d'union nationale qui, espèrent-ils, permettra de mettre fin au chaos en Libye et de mieux lutter contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech). L'Union européenne, les Etats-Unis et des pays comme la Grande-Bretagne et la France, ont dans une déclaration commune publiée vendredi «*loué les efforts courageux d'une majorité claire des députés qui malgré les menaces inacceptables* (...) *ont exprimé leur confiance au gouvernement d'union dans une déclaration la nuit dernière* (jeudi à vendredi)». Le Parlement libyen basé à Tobrouk, dans l'est du pays, et reconnu par la communauté internationale, devait depuis plusieurs semaines voter pour consacrer la légitimité du gouvernement d'union. Faute de quorum ou en raison de dissensions, ce vote a été repoussé à plusieurs reprises. Une centaine de députés avait déjà exprimé son soutien en février dans une déclaration mais la communauté internationale pressait le Parlement de tenir un vote de confiance officiel. Lundi et jeudi, les sessions n'ont pu avoir lieu malgré les appels pressants de la communauté internationale et de l'ONU. Jeudi soir, 102 députés sur 198 ont alors publié une déclaration dans laquelle ils affirment avoir été empêchés de voter formellement et ils confirment accorder leur confiance au gouvernement d'union. Ils demandent que «*la session lors de laquelle les ministres prêteront serment soit organisée d'ici la fin de la semaine prochaine*» dans un autre lieu que Tobrouk. L'envoyé spécial de l'ONU en Libye, Martin Kobler, avait exprimé jeudi «*sa déception sur l'incapacité du Parlement de voter*» formellement la confiance au gouvernement d'union. Vendredi, il a indiqué dans un tweet «*soutenir l'intention de la majorité* (des parlementaires Ndlr) *de procéder à la prestation de serment dans un lieu sûr en Libye*» sans donner davantage de précisions. «*Le gouvernement d'union doit rapidement prendre en charge les affaires du pays*», a-t-il ajouté. Les ambassadeurs et envoyés spéciaux de l'UE, des Etats-Unis, de France, du Royaume-Uni, d'Allemagne, d'Italie, de l'Espagne et du Portugal ont pour leur part «*salué*» cette demande des députés de «*réunir le Parlement dans un lieu de Libye où la sécurité de ses membres soit garantie*». Le Parlement de Tobrouk était associé à un «*gouvernement*» qui était reconnu par la communauté internationale jusqu'à la formation de l'exécutif d'union. Ce cabinet parallèle dans l'est du pays n'a pas indiqué s'il était prêt à transférer ses pouvoirs au gouvernement d'union. Ce dernier, conduit par le Premier ministre désigné Fayez al-Sarraj, s'est installé à Tripoli le 30 mars. Il a reçu depuis le soutien d'acteurs économiques clés comme la Banque centrale et la compagnie nationale pétrolière. Une partie des autorités qui contrôlaient Tripoli lui ont aussi prêté allégeance. La Libye connaît des troubles et conflits depuis la chute du régime de l'ancien leader Maâmmar Kaddafi en 2011.

K. L./APS

Deux morts dans un attentat à la voiture piégée à Benghazi

DEUX PERSONNES, dont un militaire, ont été tuées et quatre autres blessées vendredi dans un attentat à la voiture piégée à Benghazi, dans l'est de la Libye, a rapporté l'agence de presse libyenne LANA. L'attentat a eu lieu dans la partie Est de la ville, a indiqué l'agence, citant des sources médicales. Par ailleurs, trois soldats sont morts et quatre autres ont été blessés dans l'explosion d'un hélicoptère vendredi sur la base aérienne Al-Abraq, située à 100 kilomètres de Benghazi, a rapporté l'agence. L'hélicoptère «*a explosé alors qu'il était en train de décoller de la base*», a indiqué LANA, citant le chef du service de presse de la base, Ali Bousetta. Ce responsable a déclaré que l'explosion de l'appareil avait été causée par «*une défaillance technique*». La Libye connaît troubles et conflits depuis la chute du régime de l'ancien leader Maâmmar Kaddafi en 2011.

K.L.

Maroc

Détérioration de la situation des droits de l'Homme

L'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) a fait état dans son rapport annuel 2015 d'une détérioration sensible de la situation des libertés et des droits humains au Maroc. Dans le domaine des libertés publiques, le droit au rassemblement pacifique, à la liberté d'expression et d'opinion, l'AMDH a noté «*un recours abusif de l'Etat marocain à une approche sécuritaire répressive pour la confiscation des libertés et droits fondamentaux des citoyens par le renforcement de son contrôle sur les associations des droits de l'Homme et les différentes forces démocratiques*». Elle a aussi relevé l'interdiction arbitraire des activités de plusieurs associations nationales, internationales et régionales en plus de l'expulsion de représentants d'instances internationales telle Amnesty International contrairement aux lois internationales mais aussi aux engagements de l'Etat lui-même. L'association a, par ailleurs fait état de «*cas de torture dans nombre de centres de détention comme dans les prisons*», imputant le recours à la torture à l'absence de volonté politique de rompre avec ce procédé sur fond de violation continue des droits de l'Homme en général. S'agissant de la situation dans les prisons marocaines, l'AMDH a relevé que la plupart des prisonniers vivaient de «*véritables souffrances*» suite aux agressions sous toutes ses formes. Des cas de décès ont été enregistrés parmi les détenus pour absence de soins ou dégradation de l'état de santé selon le document qui cite une privation d'autres droits tels poursuivre des études ou l'accès à la documentation (livres, revues, journaux...). L'association a relevé plusieurs violations de la liberté individuelle, notamment «*la censure des intellectuels et artistes en raison de leurs tendances religieuses, intellectuelles et artistiques*», outre la «*stigmatisation des citoyens par des tiers personnes pour leur manière de s'habiller ou leur identité*». Sur les plans socio-économique et culturel, des violations récurrentes ont été relevés, a fait savoir l'association marocaine. 62,9% des salariés ne bénéficient pas de contrat de travail, 18,4% seulement des citoyens retraités perçoivent une pension et 60% d'entre eux ne bénéficient pas de couverture sanitaire, a-t-elle indiqué. L'AMDH a souligné que les handicapés sont les «*plus vulnérables*» parmi la population, «*car privés des droits les plus élémentaires comme le droit au déplacement, à l'éducation, à une prise en charge sanitaire et à l'emploi*». «*A cela s'ajoute la violence et les agressions dont ils sont victimes de la part des autorités publiques, notamment lors des manifestations pacifiques pour la revendication de leurs droits légitimes*».

Anis F./Agences

Sahara occidental

Soutien à l'appel de Ban Ki-moon à l'exercice du droit à l'autodétermination

LE PRÉSIDENT du Comité belge de soutien au peuple sahraoui, Pierre Galand, et la présidente de l'Association française des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), Regine Villemont, ont exhorté le Conseil de sécurité des Nation unies à soutenir l'appel du Secrétaire général Ban Ki-moon à l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Dans une lettre ouverte à l'ambassadeur Liu Jieyi, président du Conseil de sécurité de l'ONU, Pierre Galand et Regine Villemont ont adressé «*en urgence un appel pour que le Conseil de sécurité des Nations unies soutienne fermement l'appel du Secrétaire général Ban Ki-Moon à l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui*».
Dans cette lettre adressée au nom de la Conférence organisée mardi dernier à Paris sous le thème «Le règlement du conflit une question de droit international. Aux côtés de l'ONU, quel rôle pour l'Europe», Pierre Galand et Regine Villemont ont estimé que le peuple sahraoui «*doit pouvoir s'exprimer sans retard, par un référendum d'autodétermination libre et sous contrôle international, sur l'avenir de son pays*». Ils ont souligné, à ce titre, qu'«*il appartiendra au Conseil de fixer un calendrier pour la mise en œuvre négociée de ce référendum promis à la population du Sahara occidental voici près de 25 ans*». Ils ont mis l'accent également sur la nécessité impérieuse de «*réhabiliter la Minurso, en particulier, sa composante civile*» et qu'elle soit «*en mesure d'exercer pleinement sa mission*» comme le demande le Secrétaire général des Nations unies, plaidant pour l'extension du mandat de la Minurso à la surveillance du respect des droits de l'Homme au Sahara occidental, comme c'est d'usage pour les missions de maintien de la paix des Nations unies.
La Conférence organisée mardi dernier à l'Assemblée nationale française a regroupé plus de 200 personnalités parmi lesquelles des parlementaires de France, d'Europe et d'Afrique, des ambassadeurs, des juristes, des représentants de plusieurs villes françaises ainsi que de nombreuses associations européennes, ONG et syndicats.

R.M.

Royaume-Uni

Obama menace de conséquences commerciales en cas de sortie de l'UE

Le président américain Barack Obama a menacé vendredi le Royaume-Uni de «passer en queue de peloton» de ses relations commerciales avec les Etats-Unis s'il choisit de quitter l'Union européenne à l'issue du référendum du 23 juin.

Par Ali O.

«*Certains pensent peut-être qu'il y aura un accord de libre-échange USA/Royaume-Uni mais cela n'arrivera pas de sitôt (...) Le Royaume-Uni sera en queue de peloton*», a-t-il prévenu lors d'une conférence de presse à Londres avec le Premier ministre britannique David Cameron. «*Nous sommes concentrés sur les négociations avec le grand bloc*», c'est-à-dire l'UE, a-t-il ajouté. «*Les Etats-Unis veulent un Royaume-Uni fort comme partenaire. Et le Royaume-Uni excelle lorsqu'il contribue à diriger une Europe forte*», a-t-il insisté.

Dès son arrivée à Londres pour une visite de quatre jours, M. Obama a plongé dans la bataille du référendum en se livrant à un vibrant plaidoyer en faveur du maintien de son allié britannique au sein de l'UE, une question qui déchire le pays.

«*L'Union européenne ne diminue pas l'influence britannique – elle l'amplifie*», a écrit M. Obama dans une tribune au ton très personnel parue dans le quotidien «*Daily Telegraph*» peu après son arrivée. M. Cameron a pour sa part fait l'éloge du traité de libre échange commercial (TTIP) en cours de négociation entre les Etats-Unis et l'UE, et dont la Grande-Bretagne serait exclue en cas de sortie de l'Union.

«*Nous travaillons dur pour faire avancer* (ces négociations) *parce que cela ferait gagner des milliards à nos économies et donnerait l'exemple au reste du monde*», a déclaré le Premier ministre britannique.

Dans une interview au quotidien allemand «*Bild*» publiée avant son arrivée en Allemagne, M. Obama a lui aussi estimé que le TTIP allait «*renforcer le commerce et créer des emplois aux Etats-Unis et dans l'Union européenne*». Au cours de sa conférence de presse conjointe avec M. Cameron, M. Obama a exclu l'envoi de troupes américaines au sol en Libye. «*Il n'y a aucun projet pour* (envoyer) *des troupes au sol en Libye*», a-t-il dit. «*Je ne pense pas que cela soit nécessaire. Je ne pense pas que ce cela serait bien accueilli par le nouveau gouvernement* (libyen). *Ce serait envoyer le mauvais signal*». Accompagné par son épouse Michelle, Barack Obama a entamé sa cinquième visite au Royaume-Uni par un déjeuner avec Elizabeth II, qui avait fêté la veille ses 90 ans. Sous un ciel gris, le couple Obama a été accueilli par la reine et son époux, le prince Philip, à la descente de l'hélicoptère, au pied du château de Windsor, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Londres. Le président américain a souhaité un bon anniversaire à la reine, «*l'une des personnes que je préfère*», a-t-il dit

Ph. > D. R.

devant la presse. Il lui a offert «*un album photo personnalisé de ses différentes visites aux Etats-Unis, montrant ses rencontres avec les présidents américains successifs et leurs épouses*», selon la Maison-Blanche. Dans la soirée, Barack et Michelle Obama ont dîné avec le prince William, son épouse Kate et le prince Harry. Les partisans du Brexit ont dénoncé les propos de M. Obama sur le sujet et hurlé à l'ingérence. Dans le quotidien populaire «*The Sun*», l'exubérant maire de Londres, Boris Johnson, a accusé le président américain d'«*hypocrisie*» et d'«*incohérence*», déclarant que les Etats-Unis n'accepteraient jamais pour eux-mêmes les limitations de souveraineté que les membres de l'UE ont consenties.

«*Que les Etats-Unis nous disent que nous, au Royaume-Uni, devons céder le contrôle d'une bonne partie de notre démocratie est un exemple stupéfiant du principe ''Faites ce que je dis et non ce que je fais''*», a estimé le maire de Londres. Il a également rappelé les racines kényanes de M. Obama et déterré la légende, pourtant démentie, selon laquelle le président américain avait renvoyé à l'ambassade du Royaume-Uni un buste de Winston Churchill dès son arrivée à la Maison-Blanche en 2009. «*Obama n'aime pas beaucoup les Britanniques. Son grand-père a grandi au Kenya, une ancienne colonie britannique. Ça lui reste en travers de la gorge*», a déclaré à l'AFP Nigel Farage, le chef du parti anti-immigration Ukip. Il a dénoncé «*une ingérence malvenue de la part du président américain le plus anti-britannique qui ait jamais existé*». «*Heureusement, il quitte bientôt ses fonctions*», a-t-il ajouté. Au contraire, «*j'aime Winston Churchill, j'aime ce mec*», a rétorqué M. Obama, soulignant qu'un second buste trône toujours au second étage de sa résidence à Washington où il peut le voir tous les jours.

Mais l'espace est limité dans le Bureau ovale, et «*vous comprendrez qu'en tant que premier président afro-américain il m'a semblé approprié d'avoir un buste de Martin Luther King dans mon bureau*» à la place de celui de Churchill, a-t-il dit.

A. O.

Points chauds

Autorité

Par Fouzia Mahmoudi

Si suite aux ennuis judiciaires de Nicolas Sarkozy, de nombreux observateurs se sont demandé si une candidature de l'ex-chef de l'État aux primaires était encore quelque chose de possible, il semblerait que du côté de l'équipe du président des Républicains la question ne se pose pas. En effet, il semble aujourd'hui évident que malgré des difficultés dans les sondages face à Alain Juppé et les inquiétudes de son entourage, la candidature de Nicolas Sarkozy pour les primaires des Républicains ne fait guère de doute. Surtout à la lecture de cet email interne révélé dans les colonnes du quotidien «*Le Parisien*» vendredi. Dans ce courriel signé de l'association de soutien de l'ancien président de la République et envoyé à une poignée de cadres, «*l'équipe de Nicolas Sarkozy*» les appelle *à «faire savoir à Nicolas Sarkozy»* leur soutien «*sur le chemin de la primaire*». L'appel à la mobilisation générale en faveur du leader des Républicains est lancé : «*Il faut nous tenir prêts à agir dès aujourd'hui pour faire gagner Nicolas Sarkozy demain*». Le mail décline les trois atouts que croit avoir Sarkozy dans son jeu pour renverser la vapeur dans cette campagne fort mal engagée : légitimité, crédibilité et détermination. «*Légitimité parce qu'il a été élu chef de l'opposition et porte la responsabilité de l'alternance, parce qu'il s'est mis au service de sa famille politique, au bord de l'implosion avant son retour à l'automne 2014. Crédibilité parce qu'il prépare un projet aussi vaste que concret pour que l'alternance soit assurée en 2017. Autorité enfin, car son énergie, sa détermination et son expérience à la tête de l'État en font un remède parfait à la crise de l'autorité dans laquelle notre pays est plongé*», détaille le courriel. Contacté par le quotidien, l'entourage de Sarkozy ne dément pas qu'il se prépare à cette primaire et rappelle prudemment le calendrier : «*Il n'annoncera rien officiellement*» avant le conseil national du parti qui doit se réunir le 2 juillet. Ce sera donc après cette date et jusqu'au 9 septembre, date limite du dépôt des candidatures à la primaire, qu'il devrait se lancer. Reste à espérer pour lui et son équipe que d'ici là aucune des affaires judiciaires dans lesquelles il est impliqué ne prendront une tournure plus dramatique pour lui rendant de fait une candidature définitivement inenvisageable.

F. M.

Turquie

L'accord sur les migrants sous tension avant une visite de Merkel

Plusieurs dirigeants européens, dont la chancelière allemande Angela Merkel, effectuaient hier dans le sud de la Turquie une visite délicate pour huiler les rouages d'un accord sur les migrants qu'Ankara menace de ne plus respecter.

Le président du Conseil européen Donald Tusk, le vice-président de la Commission européenne Frans Timmermans et Mme Merkel se sont rendus hier après-midi à Gaziantep (sud de la Turquie), près de la frontière syrienne, où ils ont visité un camp de réfugiés et rencontrer le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu. Cette visite intervient trois semaines après l'entrée en vigueur d'un accord controversé entre Bruxelles et Ankara visant à dissuader les passages clandestins en Europe, confrontée à sa pire crise migratoire depuis la Seconde Guerre mondiale. La Turquie s'est engagée à accepter le retour sur son sol de tous les migrants entrés illégalement en Grèce depuis le 20 mars. Le plan prévoit en outre que pour chaque réfugié syrien renvoyé en Turquie, un autre sera «*réinstallé*» dans un pays européen, dans la limite de 72 000 places. En contrepartie, les Européens ont accepté de relancer les discussions sur l'intégration de la Turquie à l'UE et d'accélérer le processus de libéralisation des visas pour les Turcs, mais en soulignant qu'ils ne transigeraient pas sur les critères à remplir. Les dirigeants turcs ont fait monter les enchères cette semaine, estimant n'être plus tenus de respecter l'accord si les Européens ne tenaient pas leur promesse d'exempter les Turcs de visa d'ici fin juin. «*L'Union européenne a plus besoin de la Turquie*» que l'inverse, a prévenu le président turc Recep Tayyip Erdogan. Le déplacement de vendredi «*arrive à un moment critique dans l'application de l'accord*», analyse Sinan Ülgen, de la fondation Carnegie Europe, soulignant que nombre de pays européens restent opposés à la libéralisation des visas pour les Turcs. Entre les pressions d'Ankara pour obtenir des garanties et des ONG de défense des droits de l'Homme pour ne pas brader les valeurs européennes, «*ça va être un exercice d'équilibriste délicat*», résume Marc Pierini, ancien ambassadeur de l'UE à Ankara. Les dirigeants européens sont attendus au tournant par ceux qui espèrent qu'ils exprimeront leurs inquiétudes sur les atteintes aux libertés d'expression et de la presse en Turquie. Celles-ci «*ne feront jamais l'objet d'aucun marchandage politique*», a affirmé vendredi M. Tusk dans une tribune parue dans plusieurs journaux européens. «*Ce message doit être aussi entendu par le président Erdogan*». Symbole pour les opposants de M. Erdogan du musèlement des voix dissidentes sous sa présidence, le procès de quatre universitaires accusés de «*propagande terroriste*» a commencé vendredi, au moment où deux célèbres journalistes étaient jugés pour «*espionnage*». L'un d'eux, Can Dündar, rédacteur en chef du quotidien d'opposition Cumhuriyet, a écrit une lettre ouverte à Mme Merkel pour déplorer que l'Allemagne se trouve «*du mauvais côté*» de la «*bataille entre démocrates et autocrates en Turquie*». La chancelière a été vivement critiquée chez elle pour avoir autorisé la possibilité de poursuites pénales réclamées par la Turquie contre un satiriste ayant dépeint M. Erdogan en zoophile. L'affaire a tendu les relations entre Ankara et Berlin. Mme Merkel a souligné que sa visite en Turquie permettrait de faire le point sur la mise en place de l'accord et décider de futures actions pour aider les 2,7 millions de Syriens réfugiés en Turquie, voisine de leur pays en guerre. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord, le 4 avril, 325 migrants en situation irrégulière arrivés en Grèce après le 20 mars ont été renvoyés en Turquie et 103 réfugiés syriens réinstallés dans l'UE, selon la Commission. Amnesty International a toutefois exhorté les dirigeants européens à «*ne pas fermer les yeux sur l'inventaire de violations des droits de l'Homme commises contre les réfugiés*» en Turquie.

A. S.

Le public invité à apprécier ses toiles à Dar Abdeltif

Le peintre Karim Meziani en résidence artistique

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel reçoit en résidence artistique l'artiste peintre Karim Meziani depuis le 18 avril courant jusqu'au 2 mai prochain à Dar Abdeltif. Cette résidence artistique sera suivie d'une exposition qui sera inaugurée le 29 avril courant.

Par Abla Selles

L'artiste peintre Karim Meziani est depuis le 18 avril à la résidence Dar Abdeltif pour animer une résidence. C'est l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel qui anime cette résidence afin de créer un espace d'échange artistique tout en découvrant la particularité de cette artiste qui enrichit la scène culturelle avec des œuvres de haut niveau. Passionné de patrimoine, cet artiste donne libre cours à son pinceau pour nous faire voyager dans des époques lointaines de notre histoire. Karim Meziani travaille sur le patrimoine ancestral sans tomber dans les clichés récurrents de la peinture du signe arabo-berbère. Par contre, cet artiste plein de créativité a choisi non seulement d'ajouter son empreinte à l'art plastique algérien mais aussi, il a créé une technique propre à lui. D'ailleurs il n'utilise pas les motifs tifinagh ni arabes dans ses toiles mais un seul élément symbolique : le mausolée.

Sa peinture évoque une tradition purement maghrébine. A la spiritualité, l'artiste ajoute une dose de raffinement avec ses lumières, ses ors, ses lapis-lazuli et ses pictogrammes. Cette peinture est intuitivement raffinée comme l'est l'Orient lui-même, et intuitivement brute et archaïque comme l'est également l'Orient.

Meziani travaille avec les pigments naturels, par fidélité à la tradition et à la magie de l'Orient. Les couleurs qu'il utilise dans ses œuvres sont rieuses, joyeuses, chaudes, vibrent tantôt comme un instinct basique mais essentiel, tantôt comme une musique de l'âme.

Ph. DR

Pour ceux qui veulent découvrir les œuvres de cet artiste, ils sont invités à son exposition qui sera inaugurée le 29 avril courant à Dar Abdeltif. Il est à rappeler que Karim Meziani est né en 1957 à Batna. Le travail de cet artiste se situe en marge de la peinture tradition (celles-là même utilisées dans toutes les composantes, les poussant parfois à l'extrême).

Cette marginalité se révèle à travers la sensibilité forte de cet artiste. Avec une touche très personnelle, Karim Meziani partage avec son public sa forte liaison avec les traditions ancestrales et à la symbolique mystique où la poésie succède à la purification des couleurs.

A.S.

Théâtre régional de Constantine

«Œdipe-Roi» du théâtre de Sidi Bel-Abbès séduit les Constantinois

La pièce «*Œdipe-Roi*» montée par le théâtre régional de Sidi Bel-Abbès (TRSBA) et dont la générale a été présentée jeudi soir, sur les planches du théâtre régional de Constantine (TRC) a séduit le nombreux public présent.

Sur une adaptation de la nouvelle de l'écrivain égyptien Tewfik Al Hakim et réalisée par Sadek El Kebir, la pièce met en scène huit comédiens amateurs, dont six non-voyants pour raconter une tragédie complexe.

«*Œdipe-Roi*» relate l'histoire d'un roi élevé par une femme et par un concours de circonstance, il s'avère, par la suite que la femme que ce souverain a épousé, n'était autre que sa mère.

Sur une scénographie signée Benamar Yahia et une musique de Samir Merabet, les scènes de la pièce ont évolué dans l'univers et à travers les mouvements des non-voyants, les comédiens voyants ont été mis dans les conditions des non-voyants.

Des amateurs de théâtre non-voyants, dont Mohamed-Amine Bensafi, Fatma Ham cherif et Mounia Salaa se sont donné la réplique dans cette œuvre saisissante par la succession des événements.

L'expérience d'associer des comédiens non-voyants dans une œuvre théâtrale est la deuxième du genre pour le TRSBA, a précisé à la presse, son directeur. Hassen Assous.

Inscrite dans le cadre du programme d'animation du département Théâtre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la pièce «*Œdipe-Roi*» sera encore présentée vendredi et samedi sur les planches du TRC.

Une tournée est programmée pour la présentation de cette œuvre théâtrale dans une trentaine de wilayas dont Skikda et Mostaganem.

F.H.

Décès du musicien Prince

La police élimine l'hypothèse du suicide

La police n'a relevé «*aucun signe de traumatisme*» sur la dépouille mortelle du célèbre musicien Prince et n'a «*aucune raison de penser*» qu'il s'est suicidé, a déclaré vendredi le shérif du comté de Carver, Jim Olson, au cours d'une conférence de presse.

«*Il n'y a aucune indication à ce stade*» d'une overdose, a ajouté Martha Weaver, porte-parole du bureau du médecin légiste. Le corps sans vie de Prince, 57 ans, a été retrouvé dans son complexe de Paisley Park et il a été prononcé mort à 10h07 locales jeudi, a précisé le shérif, sans pour l'instant donner d'explication à ce décès soudain.

«*Nous n'avons aucune raison de croire à l'heure actuelle qu'il s'agit d'un suicide, le reste entre dans le cadre de l'enquête*», a souligné le shérif quand on lui a demandé s'il pouvait s'agir d'un crime.

«*Un signe de traumatisme pourrait par exemple être des traces de violence qui se serait produite, il n'y avait aucun signe de la sorte*», a dit le shérif Olson. Il portait une chemise et un pantalon. «*Il était habillé*» quand il a été retrouvé, a-t-il souligné. La mort de Prince considéré comme l'un des musiciens les plus accomplis de sa génération, a provoqué une onde de choc et les hommages se sont multipliés que ce soit de fans anonymes ou de célébrités.

L.B.

Festival de Montreux

«The Salesman» de l'Iranien Asghar Farhadi rejoint la compétition

«*The Salesman*», le nouveau film du réalisateur iranien Asghar Farhadi, rejoint la liste des films en lice pour la Palme d'or du 69e festival de Cannes, prévu du 11 au 22 mai en France, ont indiqué les organisateurs.

La direction du Festival avait précisé lors d'une conférence de presse le 14 avril que d'autres films, pour la plupart visionnés après cette date, seraient ajoutés aux différentes sélections. «*The Salesman*» raconte l'histoire d'un couple d'acteurs qui se défait alors qu'il joue «*Mort d'un commis voyageur*», la célèbre pièce du dramaturge américain Arthur Miller. Shahab Hosseini et Taraneh Alidoosti, deux fidèles du cinéaste, en sont les interprètes principaux. Asghar Farhadi avait tourné dans la banlieue française son précédent fillm, «*Le Passé*», en compétition à Cannes en 2013. Le film avait valu à Bérénice Bejo le prix d'interprétation à Cannes.

«*Une séparation*», chronique d'un divorce avec une petite fille ballottée entre ses deux parents, avait gagné l'Ours d'or à la Berlinale en 2011 et reçu en 2012 le César et l'Oscar du meilleur film étranger.

M.K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle El Mougar
Jusqu'au 27 avril :
Projection du long-métrage de fiction Le patio à raison de trois séances par jour : 14h00, 17h00 et 20h

Salle Ibn Zeydoun
30 avril :
Célébration de la journée internationale du jazz

Conservatoire Municipal Ahmed Wahbi d'Oran
30 avril :
Une soirée andalouse animée par l'artiste Lila Borsali

Palais Dar Aziza (Basse Casbah)
28 avril :
Le mùusicien classique hors-normes, Guillaume Latour se produira à Alger

Institut français d'Alger
30 avril :
À l'occasion de la journée internationale du jazz, le trompettiste Eric Le Lann Quartet anime un concert à Alger

Théâtre National Algérien Mahieddine-Bachtarzi
30 avril :
L'Orchestre Symphonique national (OSN) revient pour une nouvelle représentation, qui mettra en avant le riche répertoire de Broadway

Espace Espagne à Alger
Jeudi 28 avril à 18h :
Projection du film Miguel & William à l'occasion du quatrième centenaire de la mort de Miguel Cervantès.

Galerie des ateliers Bouffée d'art
Jusqu'au 12 mai :
Deuxième édition du salon du jeune talent. Avec Hadia Hadjres, Ahmed Mebarki, Mya, Yasmine Bourahli, Djamel Talbi, Lamine Sakri, Yasmina Saadoun, Slimane Sayoud, Saïd Rahmani, parrainés par l'artiste Mustapha Adane

Galerie Dar El-Kenz
Du 23 avril au 6 mai :
Exposition «Quadriphonie picturale» des artistes peintres Moussa Bourdine, Amar Briki, Adlane Djeffel et Moncef Guitta

Palais de la culture Imama (Tlemcen)
Vendredi 29 avril à 18h :
Concert du groupe Jarka.

Espace d'art contemporain d'El-Achour
Jusqu'au 9 mai :
Exposition «Strates» de Malek Saleh.

Galerie d'art Lina (Aïn Benian)
Samedi 23 avril : exposition de peinture «Algérie, mon beau pays» de l'artiste Thanina-Lila Aziri.

Coup-franc direct

Une ligue amateur

Par Mahfoud M.

Grave est ce qui se passe à la Ligue de football professionnel qui n'arrive pas à prendre des décisions fermes concernant la réglementation des matchs restants pour le compte de la Ligue I. Ainsi, l'instance gérée par Kerbadj a changé la programmation des deux matchs ESS-NAHD et MCO-MCA à trois reprises… en une semaine. Après avoir refusé la demande des deux clubs qui devraient animer la finale le 1er mai prochain, le NAHD et le MCA, cette dernière a accepté ensuite de le reprogrammer pour le 7 mai, avant de revenir à la date initiale, c'est-à-dire au 26 avril prochain. Les dirigeants de la Ligue, comble de l'ironie, ont décidé de changer la programmation à travers un communiqué sans discuter avec les dirigeants des clubs concernés qui s'apprêtaient à disputer leur match avancé de la 26e journée hier. Les dirigeants de ces instances ne savent plus ce qu'ils font et changent constamment de décisions. Comment peut-on programmer des matchs pour des clubs qui doivent animer quatre jours après une finale de la Coupe qui devrait être une fête ? Il est clair que ces responsables n'ont aucun respect envers ces clubs qui devraient être ménagés pour que le spectacle soit au rendez-vous, surtout que la finale est une manifestation importante pour le football algérien. Il est clair que ça navigue à l'œil dans cette ligue.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (27e journée)

ESS-NAHD et MCO-MCA maintenus pour le 26 avril

LES MATCHS ES Sétif-NA Hussein Dey et MC Oran-MC Alger, comptant pour la 27e journée de la Ligue 1 Mobilis et reportés une première fois au 7 mai, ont été reprogrammés pour le mardi 26 avril, a annoncé vendredi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site. Cette dernière avait pris une première décision de reporter les deux rencontres en raison du déroulement de la finale de la Coupe d'Algérie entre le MC Alger et le NA Hussein Dey, le 1er mai prochain. «*Le report pour le 7 mai, communiqué récemment, a été annulé à la demande des clubs recevants* (ES Sétif et MC Oran, ndlr). *La Ligue professionnelle est revenue à la date initiale*», c'est-à-dire le 26 avril, écrit la LFP. Les autres matchs de la 27e journée de la Ligue 1 se dérouleront les vendredi 29 et samedi 30 avril.

Ligue 2 Mobilis (28e journée)

L'USMBA consolide sa troisième position

L'USM BEL-ABBÈS a remporté une importante victoire dans la course à l'accession en battant la JSM Béjaïa (1-0) lors de la 28e journée de Ligue 2 Mobilis de football, disputée vendredi. Un succès sur le fil, mais qui suffit à maintenir l'USMBA à la 3e place, à une longueur du CA Batna (2e), tout en gardant le Paradou AC à bonne distance, malgré sa victoire (2-1) contre le leader, l'O Médéa. Les Béjaouis, 12es avec 34 points, étaient dans l'obligation de réussir un bon résultat à Sidi Bel-Abbès pour augmenter leurs chances de maintien. Ils ont tenu bon pendant plus de 90 minutes, avant de s'incliner à la 90'+7, sur un penalty de Meguehout (1-0). Un but libérateur pour les supporters belabbèssiens, devenus complètement hystériques après cette victoire à l'arraché, et dont la joie contrastait avec le désarroi et la détresse de l'équipe adverse qui a perdu un précieux point en déplacement, alors qu'elle avait tenu bon bien au-delà du temps réglementaire. Un désarroi qui s'est étendu jusqu'à Alger, où le Paradou AC pensait être revenu à un point du podium suite à sa victoire par deux buts à un contre Médéa, avant de s'effondrer exactement comme les Béjaouis, après le penalty assassin de Meguehout. De son côté, le CA Batna n'a pas fait dans le détail en accueillant l'ASO Chlef, qu'il a atomisé (4-1), grâce à Djerboua (7'), Babouche (85') et Rebbouh, auteur d'un doublé aux 48' (sur penalty) et 61'. L'ASO Chlef, 6e du classement avant cette débâcle n'a pu que sauver l'honneur par Larbi, à l'heure de jeu, et chute à la 10e position, avec désormais un point d'avance sur le premier club non relégable. Une fin de saison catastrophique pour l'ASO, qui se retrouve à lutter pour le maintien à deux journées de la fin de la saison alors qu'elle espérait jouer l'accession à son entame. Les meilleures opérations de cette 28e journée ont été réussies par les clubs du bas du tableau, notamment, l'US Chaouia, le CRB Aïn Fekroun et l'Amel Boussaâda qui ont remporté d'importants succès dans la course au maintien, respectivement (2-0) contre l'AS Khroub, (2-1) contre le CA Bordj Bou-Arréridj et (3-1) contre l'OM Arzew. De leur côté, les Eulmis se sont offerts une vraie balade de santé contre l'USMM Hadjout, déjà reléguée, en s'imposant (4-1) grâce notamment à un triplé de Noubli (39' s.p, 40', 50'). Le 4e but ayant été l'œuvre de Laouafi (55'). Le seul match n'ayant pas connu de vainqueur au cours de cette 28e journée est JSM Skikda - MC Saïda (2-2).

Résultats et classement :

USMBA- JSMB	1-0
USC-ASK	2-0
JSMS- MCS	2-2
CRBAF-CABBA	2-1
PAC -OM	2-1
ABS - OMA	3-1
MCEE-USMMH	4-1
CAB-ASO	4-1

	Pts	J
1). O. Médéa	54	28
2). CA Batna	49	28
3). USM Bel-Abbès	48	28
4). Paradou AC	45	28
5). JSM Skikda	37	28
--). US Chaouia	37	28
--). MC El Eulma	37	28
8). MC Saïda	36	28
--). CRB Aïn Fekroune	36	28
10) ASO Chlef	35	28
--). CABB Arréridj	35	28
12). JSM Béjaïa	34	28
--). A. Boussaâda	34	28
14). AS Khroub	33	28
15). OM Arzew	31	28
16). USMM Hadjout	19	28

Ligue 1 Mobilis (26e journée)

Le MCA revient de loin et accroche l'USMA

■ L'USM Alger devra attendre encore pour remporter le titre de champion d'Algérie. Espérant le fêter officiellement ce vendredi soir en battant le MC Alger pour le compte de la 26e journée, elle devra patienter encore un peu avant d'entamer les festivités, le derby s'étant finalement soldé par un nul (2-2).

Ph. > D. R.

Les Rouge et Noir devront attendre

Par Mahfoud M.

Les choses avaient pourtant bien commencé pour les Rouge Noir qui ont mené par deux buts à zéro, grâce à deux belles têtes piquées, signées Nadji (26') et Seguer (67'). Mais dans un ultime sursaut d'orgueil, le MCA a réussi à arracher l'égalisation par Abderrahmane Hachoud, auteur d'un doublé aux 79' et 87'. Des buts presque anecdotiques du capitaine mouloudéen qui a marqué deux fois du pied gauche alors qu'il est un pur droitier. Ce nul n'arrange cependant aucune des deux équipes, car s'il n'a pas suffi à l'USMA pour fêter officiellement son titre de champion, le MCA ne peut s'en féliciter aussi, car il reste dans une dangereuse position au classement, avec seulement cinq longueurs d'avance sur le premier non relégable, l'USM Blida, qui de surcroît compte un match en moins. Dans l'autre match avancé de cette 26e journée, le NA Hussein-Dey s'est facilement imposé (3-0) contre l'avant-dernier, le RC Arbaâ, ce qui lui permet de se hisser provisoirement à la 5e place, ex aequo avec le CR Belouizdad qui cependant compte un match en moins. Les buts des Sang et Or ont été inscrits par Gasmi, auteur d'un doublé (10' et 75') et Drifel qui a conclu le festival à la 77e minute. De son côté, le RC Arbaâ reste scotché à la 15e et avant-dernière place du classement, avec dix longueurs de retard sur le premier club non relégable, l'USM Blida.

L'arbitre pointé du doigt

Par ailleurs, l'arbitre de la rencontre du big derby algérois entre le MCA et l'USMA, Mial, a été pointé du doigt, après des erreurs qui ont faussé le résultat du match. Ainsi, le referee avait refusé un penalty plus que valable à l'équipe usmiste, après qu'un défenseur du Mouloudia ait touché le ballon de la main, alors que le second but inscrit par Hachoud est entaché d'un hors jeu flagrant. Pour les observateurs, l'USMA méritait amplement de gagner cette rencontre, et l'homme en noir a tout faussé. Certains s'inquiètent dès maintenant de l'arbitrage en finale de la Coupe d'Algérie.

M. M.

Hachoud et Abid incertains pour la finale

LES DEUX joueurs du MC Alger, le défenseur Abderrahmane Hachoud et l'attaquant Mohamed Amine Abid, ont contracté vendredi des blessures diverses lors du derby de la capitale face à l'USM Alger (2-2) en championnat (26e journée), à neuf jours de la finale de la Coupe d'Algérie de football face au NA Hussein Dey, prévue le 1er mai au stade du 5-Juillet. «*Hachoud souffre de la cheville alors que Abid a été touché aux ischios. Je ne peux me prononcer sur la gravité de leurs blessures du moment que les deux joueurs n'ont pas encore passé des examens médicaux, mais nous allons tout faire pour qu'ils soient prêts pour la finale*», a affirmé à l'APS le médecin du MCA, Foued Benabdelouahab. Abid a dû céder sa place en première période à son coéquipier Abdelmalek Mokdad alors que Hachoud s'est blessé en fin de match, lui qui a été l'auteur des deux buts mouloudéens. Les deux joueurs en question devront déclarer forfait pour le match en déplacement face au MC Oran, prévu mardi prochain dans le cadre de la 27e journée du championnat. A l'issue de ce match nul, le MCA remonte à la 10e place avec 33 points alors que l'USMA reste toujours aux commandes avec 52 points à treize longueurs de son poursuivant direct le MO Béjaia qui jouera samedi sur le terrain de la JS Saoura (3e, 38 pts).

Tennis -Tournoi international de Hammamet (Tableau double)

Ibbou en demi-finale

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou et son équipière canadienne Petra Januskova disputeront vendredi la demi-finale du tableau double du Tournoi international de Hammamet (Tunisie) où elles seront opposées au tandem composé de la Bulgare Dia Evtimova et de la Serbe Natalja Costic. Le match s'annonce assez difficile pour la jeune Algérienne de 17 ans, appelée à défier un tandem expérimenté du Circuit féminin, car la Serbe Castic est âgée de 21 ans et son équipière bulgare, Evtimova, de 30 ans. En quarts de finale, Ibbou et Januskova avaient sorti une paire russo-américaine, composée de Nika Kukharchuk et Madeleine Koblet (6-4, 6-4). La championne d'Afrique 2015 a été éliminée du tableau simple, après sa défaite dès le premier tour du tableau final contre la tête de série N°1, la Française Manon Arcangioli (6-4, 6-2). Ibbou avait pourtant bien démarré en simple, où elle a aisément balayé deux Suédoises dans le tableau des qualifications. Rebecca Ehn était la première à passer à la trappe (6-0, 6-1), puis c'était au tour de Malin Falk de subir une défaite encore plus sévère (6-0, 6-0). Le tournoi auquel participe Ibbou est organisé du 18 au 24 avril à Hammamet (Tunisie). Il est destiné à la catégorie seniors et son «prize money» est de l'ordre de 10 000 dollars américains.

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

La population algérienne a atteint 40,4 millions d'habitants

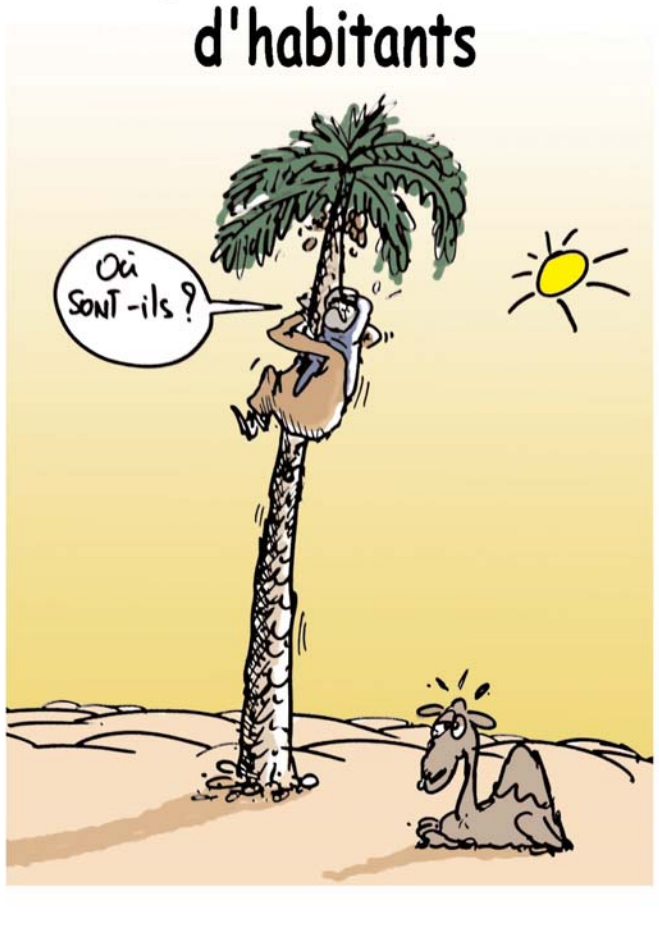

Djalou@hotmail.com

Egypte

Des dizaines d'arrestations avant une manifestation

LES FORCES de sécurité égyptiennes ont arrêté dans les dernières 24 heures des dizaines de personnes, dont des avocats et des militants des droits de l'Homme, avant une manifestation antirégime prévue le 25 avril, a indiqué un collectif d'avocats. Ce collectif a publié vendredi sur sa page officielle Facebook une liste de 59 personnes interpellées depuis jeudi. «*La campagne d'arrestation se poursuit*», a-t-il précisé. Des témoins et le collectif d'avocats ont déclaré que de nombreux militants ont été arrêtés jeudi soir alors qu'ils se trouvaient sur des terrasses de café, dans le centre de la capitale. Plusieurs groupes d'opposition dont le mouvement du 6-Avril, ont appelé à une manifestation le 25 avril contre la politique menée par le président Abdel Fattah al-Sissi. Ils s'insurgent notamment contre la rétrocession à l'Arabie saoudite des deux îlots inhabités de Tiran et Sanafir au large de la péninsule du Sinaï. Plus d'un millier de personnes avaient manifesté le 15 avril dans le centre du Caire, le plus grand rassemblement de contestation du pouvoir depuis deux ans. Officiellement organisé pour protester contre la rétrocession des deux îlots de la mer Rouge, le rassemblement s'était transformé en contestation du régime. La manifestation avait été organisée à l'appel de militants de gauche et laïcs. Les protestataires avaient été dispersés par la police à coup de gaz lacrymogène. Parmi les personnes arrêtées ces dernières 24 heures figurent le célèbre militant des droits des travailleurs et avocat Haitham Mohamedin, a indiqué l'avocate Rajia Amrane, membre du collectif. La loi égyptienne interdit tout rassemblement public qui ne serait pas préalablement autorisé par le ministère de l'Intérieur.

R. I.

Skikda

Effondrement d'une bâtisse au quartier napolitain

LES SERVICES de la Protection civile sont intervenus hier pour enlever les décombres d'un mur partiellement effondré d'une bâtisse située au quartier napolitain, dans la vieille ville de Skikda, a-t-on constaté hier. Selon les informations recueillies auprès des habitants de ce quartier, le début de l'effondrement de ce mur a été constaté vendredi soir, soulignant qu'aucun dégât n'a été signalé suite à cet effondrement, tout en affichant leur crainte quant à d'éventuels affaissements d'autant que le quartier a connu, dans le passé, une série d'effondrement de vieilles bâtisses qui a engendré des victimes. Les habitants de ce quartier ont indiqué à l'APS que des doléances concernant l'état de l'immeuble menaçant ruine ont été transmises aux services compétents. De son côté, le président de l'Assemblée populaire communale de Skikda, Kamel Tebbouche, a indiqué à l'APS qu'«*une expertise technique d'urgence vient d'être lancée*» pour élaborer un diagnostic d'évaluation des risques qui menacent cette bâtisse, propriété privée. M. Tebbouche a souligné que plusieurs mises en demeure ont été adressées aux propriétaires privés des bâtisses du quartier napolitain pour procéder à des travaux de réhabilitation, affirmant que la plupart des propriétaires refusent de restaurer leurs biens.

T. G.

Une enveloppe de 670 millions pour l'embellissement

Blida fait peau neuve

■ *Une enveloppe de 670 millions a été affectée au réaménagement des artères principales et bâtisses de la commune de Blida, au titre de l'opération «Blida Ourida» visant l'embellissement de toutes les communes de la wilaya, a-t-on appris hier du président de l'Assemblée populaire communale.*

Par Ihsane C.

L'opération de réaménagement, inscrite au titre des priorités du programme de développement du wali Abdelkader Bouazghi, a pour objectif de redonner un visage avenant aux 25 communes de Blida, a indiqué Sid Ali Ben Cherchali, soulignant la décision prise par l'APC de Blida de «*réunir toutes les petites actions d'aménagement programmées au profit de la commune, dans une opération d'envergure englobant l'entretien et le bitumage de toutes les artères de la commune, en plus du ravalement des façades des bâtiment et autres entreprises et administrations publiques*». Cette action profitera, a-t-il ajouté, à 67 établissements éducatifs primaires de la commune. La gestion financière des écoles primaires est assumée par la commune de leur implantation, est-il signalé. Selon Ben Cherchali, les travaux d'aménagement ont démarré depuis près de deux mois, et leur réception est prévue «*bien avant les délais fixés, estimés à 18 mois*». L'opération d'embellissement et de ravalement de la place de la Liberté (placette Ettoute) et du centre-ville sera parachevée avant le mois sacré de ramadhan, a-t-il précisé. Les autorités de Blida ont lancé, depuis quelques mois, une opération d'envergure visant l'embellissement de toutes les communes de la wilaya en vue de leur donner un visage avenant, et ce, à travers des actions de plantation d'arbres et de plantes ornementales, le ravalement des façades des bâtisses, et le bitumage des rues. Une action dont les fruits commencent à être visibles sur le terrain, à la grande satisfaction des citoyens, a-t-on constaté.

I. C./APS

Institut du patrimoine tunisien

Vol d'objets ayant appartenu à Bourguiba

DES OBJETS ayant appartenu à l'ancien président tunisien Habib Bourguiba ont été volés à l'Institut national du patrimoine à Ksar Said, a indiqué vendredi le ministère tunisien de l'Intérieur. La direction sectorielle des affaires criminelles d'El Gorjani s'est saisie de l'affaire, a indiqué le ministère dans un communiqué repris par l'agence TAP. Selon le département, le vol a été commis par «*un groupe de jeunes*», dont deux, en état d'arrestation, auraient avoué avoir participé au vol. Dix-neuf pièces «*parmi les plus importantes*» ont été retrouvées, assure le département, précisant qu'il s'agit d'articles de souvenirs et présents offerts au président disparu durant ses décennies d'exercice. Les investigations sont en cours pour retrouver les autres pièces et arrêter les autres membres du groupe, affirme encore le ministère.

Khelil N.

Musée de Médéa

Reconstitution du rituel d'un mariage traditionnel

UNE RECONSTITUTION du rituel d'un mariage traditionnel a été organisée, hier, au Musée des arts et des traditions populaires de Médéa, à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine qui consacre, cette année, une large part aux traditions vestimentaire de la région. Intitulée «*Une algéroise à Médéa*», cette reconstitution retrace les différentes étapes d'un mariage traditionnel, selon les us et les coutumes en vogue à Médéa, jusqu'à une date très récente, en focalisant sur les moments les plus importants de ce rituel à savoir, la sortie de la jeune mariée du domicile patriarcal, son accueil par la famille du conjoint et l'incontournable revue d'habits et d'apparats, «*Tesdira*» en langage populaire. Les «*mains savantes*» et l'expérience des membres de l'association «Les doigts d'or» de Médéa ont été mis à contribution pour la réussite de cette manifestation culturelle, destinée à faire redécouvrir au public, quelques facettes des fêtes de mariage à l'ancienne. Pour plonger les visiteurs dans l'ambiance des mariages d'antan, un décor, à l'identique, de la salle de réception de la mariée a été dressé dans le hall central du musée, où seuls les parents proches étaient admis pour l'accueil de la mariée. Un autre espace, réservé aux convives, a été aménagé dans l'arrière-cour du musée, en salle d'apparats où la mariée effectuera sa revue d'habits de mariage, sous un air andalou joué par la troupe «Ezziria» de la ville de Méliana, invitée à l'occasion pour agrémenter cette fête de mariage. Autre étape importante de ce mariage à l'ancienne, la sortie de la mariée du domicile familial, qui se faisait autrefois à dos de chevaux, avant d'être remplacé par la voiture. Pour coller à l'évènement, les organisateurs n'ont pas lésiné sur les moyens, en ayant recours au service du club «Cars» de Draria, Alger, pour l'organisation du cortège nuptial. Une trentaine de voitures anciennes ont participé à ce cortège qui a sillonné les principales artères de la ville de Médéa, avant de déposer la mariée aux portes du musée régional des arts et des traditions populaires où elle est accueillie sous les youyous des femmes, portant toutes leurs costumes traditionnels.

Kamel H./APS